

## TRISOMIE 21 Côte d'Or

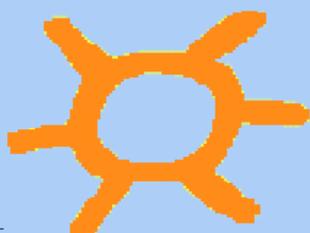
Maison des associations, Bte C7,  
2 rue des Corroyeurs,  
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87



Site internet :  
<http://www.trisomie21-cotedor.org>

Email :  
[info@trisomie21-cotedor.org](mailto:info@trisomie21-cotedor.org)



# L'ENVOL



N° 48 : Printemps-été 2013



**TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion**, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75  
[trisomie21.insertion@gmail.com](mailto:trisomie21.insertion@gmail.com)

### Le mot de la Présidente

Plusieurs parents nous ont interpellés suite à la dégradation des conditions d'accueil de leurs enfants tant au niveau scolaire qu'éducatif dans notre département.

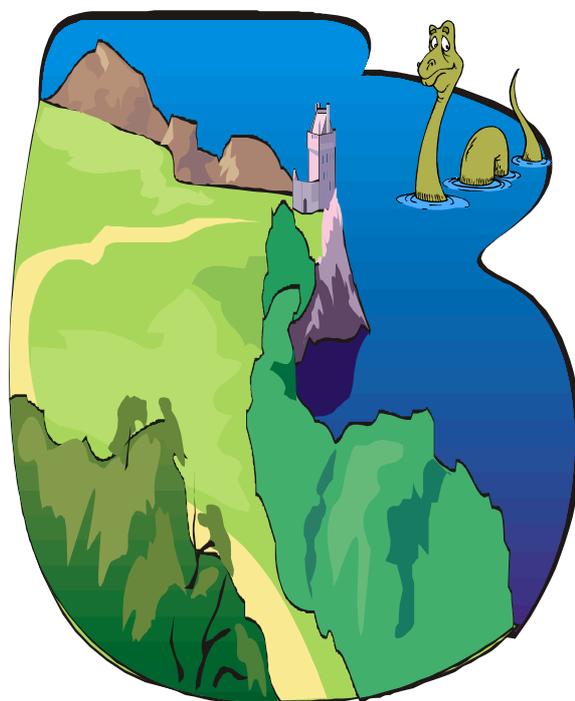
Les autorités ont été alertées, des mesures tout à fait insuffisantes ont été prises.

Qu'en sera t-il de ces jeunes qui vont poursuivre avec une orientation qui n'est pas adaptée à leurs besoins ?

Les familles sont inquiètes pour l'avenir de leurs enfants et il est anormal qu'en plus des difficultés qu'elles éprouvent jour après jour pour leur éducation, elles doivent aussi assumer les conséquences d'une mauvaise évaluation concernant les besoins des enfants et adultes en situation de handicap.

Geneviève ZIMMER

B  
O  
N  
N  
E  
S  
V  
A  
C  
A  
N  
C  
E  
S



## Bonnes vacances à tous !

### Sommaire :

|   |      |
|---|------|
| ❖ Assemblée générale du 26 janvier 2013   | p 2  |
| ❖ Joyeux anniversaires  | p 3  |
| ❖ Carnet  | p 4  |
| ❖ Echos des CA (17 février et 31 mai)   | p 7  |
| ❖ Répartition des personnes porteuses de T21 en Côte d'Or.                                    | p 8  |
| ❖ Foulées rotariennes, Trampo., DFCC,   | p 9  |
| ❖ Intégration professionnelle   | p 10 |
| ❖ L'autodétermination et les personnes porteuses de trisomie 21                               | p 12 |
| ❖ Infos : Partir en vacances ... Des lunettes spécifiques. Gestion d'agenda et GPS adapté ... | p 14 |
| ❖ Dates à retenir   | p 15 |
| ❖ Pour éviter la queue à Disneyland ...   | p 16 |

## ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2013

L'assemblée générale de Trisomie 21 Côte d'Or s'est tenue à la salle du Petit Cîteaux, à Dijon, le 26 janvier 2013, sous la présidence de Mme Zimmer.

Mme Zimmer ouvre la séance à 14 heures 30. Elle remercie les personnes présentes et leur adresse ses vœux.

### 1°) Rapport moral de l'activité de l'association :

Mme Zimmer, présidente, donne lecture du rapport moral de l'activité de l'association depuis la dernière assemblée générale du 28 janvier 2012, rapport également présenté en power point sur écran pour les participants.

*« Depuis l'assemblée générale du 28 janvier 2012, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois, les 17 février, 8 juin, 21 septembre et 7 décembre 2012. Il y a eu aussi quatre réunions du bureau.*

*Un conseil des adultes porteurs de trisomie 21 s'est tenu le 1<sup>er</sup> juin 2012.*

#### Point sur l'intégration professionnelle :

*Anne-Laure Camelot a poursuivi la mission que nous lui avons confiée: le conseil d'administration a validé les deux synthèses écrites présentées les 8 juin et 7 décembre 2012.*

*Le service a accompagné 8 adultes et 1 adolescent porteurs de trisomie 21.*

*Anne-Laure Camelot a organisé pour les adultes une réunion concernant le travail en ESAT ou en milieu ordinaire, le 1<sup>er</sup> juin 2012.*

*Au terme de la formation à l'AFPA d'Anne-Laure, la première Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels a été délivrée à un des adultes.*

*Anne-Laure Camelot a délivré depuis 2011 plusieurs formations au tutorat au sein des entreprises.*

*Nous avons signé plusieurs conventions de partenariat : avec l'AFPA, l'entreprise adaptée AD3E, le CFA la Noue, des établissements du médico-social (PEP 21, UGECAM, Papillons Blancs, Mutualité Française, SASPI Dole).*

*Nous avons eu également de nombreuses rencontres avec des étudiants, des bénévoles et des partenaires (soit (Geneviève Zimmer, soit Anne-Laure Camelot).*

#### Réunions nationales :

*Du 16 au 18 mars, ont eu lieu les quatrièmes journées européennes de la Trisomie 21 à Metz.*

*Le 30 mars 2012 s'est tenue l'assemblée plénière du Siège Inter-Associatif.*

*Le 1<sup>er</sup> juin, il y a eu une réunion de formation à Lyon des médecins des associations Trisomie 21.*

*Enfin, le 2 juin, nous avons été présents à l'assemblée générale de la fédération Trisomie 21 France*

#### Réunions locales :

*La commission exécutive de la MDPH s'est réunie quatre fois, les 21 février, 12 avril, 18 octobre et 10 décembre. Ses membres sont désignés pour 4 ans par arrêté du Président du Conseil Général. 25% représentent des associations de personnes handicapées proposées par le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH). Ses principales attributions visent à définir l'organisation de la MDPH et de ses instances, adopter le budget, définir les actions prioritaires, gérer le fonds de compensation et mobiliser les financements appropriés pour garantir les droits individuels des bénéficiaires, rendre compte de son activité au CDCPH, au préfet et au président du Conseil général.*

*Le conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH) s'est réuni deux fois, les 13 avril et 11 décembre. Il donne un avis et formule des propositions sur les orientations de la politique du handicap dans tous les domaines de la vie sociale et sur les mesures à mettre en œuvre au plan local. Il est présidé conjointement par le préfet et le président du conseil général du département, il comprend 30 membres titulaires au maximum dont un tiers de représentants des associations de personnes handicapées et de leurs familles nommés par le préfet.*



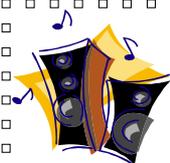
Le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) s'est réuni deux fois, les 9 juillet et 28 novembre. Il est composé de 26 comités locaux, qui déclinent la politique du comité national dans chacune des régions. Ces comités sont placés sous la présidence des préfets de région et animés par les délégués Interrégionaux Handicap (DIH). Le FIPHFP finance des aides, des conventions et l'intervention de partenaires du domaine du handicap pour permettre aux employeurs publics d'atteindre le taux de 6 % de travailleurs handicapés fixé par la loi, à savoir : la fonction publique de l'Etat (ministères...); la fonction publique territoriale (communes, régions, départements...); la fonction publique hospitalière. Ce sont les contributions des employeurs qui ne respectent pas ces 6 % qui abondent le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique.

La commission régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) de l'Agence régionale de santé (ARS) s'est réunie quatre fois, les 15 février, 14 juin, 4 octobre et 18 décembre. La CRSA est un organisme consultatif d'une centaine de membres qui disposent d'une voix délibérative. Il est composé de 8 collègues. La CRSA de Bourgogne a été installée le 06 septembre 2010. La CRSA a pour mission d'émettre un avis sur le projet régional de santé (PRS). Elle mène ses travaux au sein des commissions spécialisées. Elle organise des débats publics sur les questions de santé de son choix. Chaque année, elle établit un rapport sur son activité.

Le comité entente régional (CER) s'est réuni 5 fois. C'est le groupement de représentants du secteur non lucratif avec d'autres partenaires pour organiser la représentation de ce secteur dans toutes les instances de l'ARS : personnes handicapées, âgées, malades, en difficulté sociale. C'est ainsi qu'est né le comité d'entente régional inter-associatif et intersectoriel actuel qui compte à ce jour une quinzaine de représentants de fédérations ou associations nationales présentes en Bourgogne et dont l'animation est assurée pour les 3 ans à venir, par un de ses membres.

## JOYEUX ANNIVERSAIRE

à celles et ceux qui sont nés en :



### Juillet :

le 1er : **Anne** (32 ans),  
le 7 : **Hugo** (16 ans),  
le 8 : **Anaïs** (25 ans),  
le 13 : **Théo** (16 ans),  
le 22 : **Amandine** (31 ans),  
**Benjamin** (35 ans),  
le 25 : **Morgane** (18 ans),  
**Camille** (20 ans),  
**Adrien** (27 ans)  
le 26 : **Lyna** (5 ans)

### Août :

le 16 : **Gbo** (4 ans)  
le 22 : **Vivien** (27 ans),  
le 23 : **Lisa** (6 ans),  
le 25 : **Emmanuelle** (35 ans),  
le 28 : **Gwendoline** (33 ans)

### Septembre :

le 2 : **Fabrice** (31 ans)  
le 9 : **Claire** (30 ans),  
**François-Eric** (7 ans)  
le 11 : **Léa** (19 ans)  
le 16 : **Magali** (32 ans),  
le 18 : **Xavier** (28 ans)  
le 19 : **Laurent** (39 ans)



### Octobre :

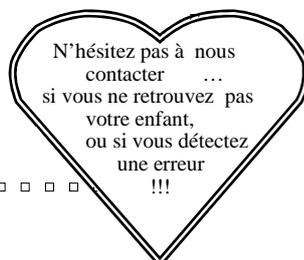
le 1er : **Julien** (29 ans),  
le 7 : **Léo** (2 ans),  
le 8 : **Aurel** (4 ans),  
le 13 : **Alexis** (26 ans),  
le 18 : **Justine** (24 ans),  
le 28 : **Clément** (24 ans)

### Novembre :

le 14 : **Myriam** (29 ans),  
**Nikola** (21 ans),  
le 16 : **Céline** (20 ans),  
le 21 : **Mathias** (6 ans)  
le 28 : **Zoé** (16 ans)  
**Adam** (8 ans)

### Décembre :

le 3 : **Philibert** (13 ans),  
le 5 : **Régis** (44 ans),  
le 7 : **Jacques** (11 ans)  
le 8 : **Hélène** (22 ans),  
le 10 : **Julie** (12 ans),  
le 12 : **Sylvain** (21 ans),  
le 17 : **Damien** (17 ans)  
le 19 : **Nicolas** (27 ans),  
le 20 : **Myriam** (20 ans),  
le 26 : **Anne** (29 ans),  
le 29 : **Augustin** (22 ans).



N'hésitez pas à nous  
contacter ...  
si vous ne retrouvez pas  
votre enfant,  
ou si vous détectez  
une erreur  
!!!



Enfin, le collectif inter-associatif pour le droit à compensation du handicap a tenu 7 réunions.

#### Réunions internes (Trisomie 21 Côte d'Or) :

Nous avons organisé une réunion sur la trisomie 21 par le Centre de génétique du C.H.U. pour les adolescents et adultes porteurs de trisomie 21, le 20 avril.

Le groupe de paroles pour les parents s'est réuni le 12 mai, tandis que la réunion de parents de jeunes enfants a eu lieu le 2 juin.

Il y a eu enfin, sur 4 journées ½, une formation sur la formalisation du projet associatif et la stratégie de consolidation.

#### Manifestations :

Le 18 novembre : journée nationale de la trisomie 21, avec campagne d'affichage dans les bus DIVIA.

La 11ème Opération Petits Déjeuners nous a permis de distribuer 5005 petits déjeuners à 2096 familles.

Notre partenariat avec les buralistes s'est poursuivi avec, le samedi 15 décembre, la vente du « Bien Public » par 18 adolescents et adultes porteurs de trisomie 21).

#### Manifestations et Infos :

Nous avons organisé une soirée pour la 10ème année de la journée nationale de la trisomie 21, le 15 septembre.

L'Envol est paru deux fois, outre un numéro spécial pour les petits déjeuners.

L'association a reçu 417 appels téléphoniques, hors service intégration professionnelle.

La mairie de Dijon met toujours gracieusement à notre disposition le local rue d'Auxonne.

#### Activités et sorties :

L'atelier informatique est ouvert à tous les jeunes et adultes une fois par semaine, sous la responsabilité de Séverine Contant et d'Anne-Laure Camelot.

La sortie à la neige a eu lieu le 29 janvier, la sortie JDA le 4 mai et la sortie Bowling le 11 mai. Nous avons participé aux Foulées Rotariennes le 13 mai. Le Rotary Dijon nous a offert la sortie familiale à Disneyland Paris le 9 juin. 6 sorties ont été organisées avec Fil ô Mère, dont une en boîte de nuit. L'atelier danse se réunit 2 fois par mois. Enfin, l'un de nos jeunes a été sollicité pour donner le coup d'envoi d'un match du DFCCO.

#### Valorisation du bénévolat :

En ce qui concerne la présidente, le temps moyen a été de 15 heures par semaine et le temps annuel de 771 heures, soit une estimation financière de  $771 \times 13 = 10\,023$  €.

En ce qui concerne la secrétaire et trésorière adjointe, le temps moyen a été de 6 heures par semaine, le temps annuel de 288 heures, soit une estimation financière de  $288 \times 13 = 3\,744$  €.

Pour la trésorière, le temps annuel est de 93 heures, soit une estimation financière de  $93 \times 13 = 1\,209$  €.

Enfin, pour le secrétaire, le temps annuel est de 25 heures, soit une estimation financière de  $25 \times 13 = 325$  €.

Cela fait un total de 1 177 heures, ou 168 jours x 7 heures, ou 34 semaines, pour un montant de 15 301 €.

Le temps moyen annuel passé par les bénévoles est de 150 heures pour les activités de loisirs, 36 heures pour les activités des ventes, et 1 800 heures pour l'opération petits déjeuners ».

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

# Carnet

Lucas et Nino  
ont la joie de vous  
annoncer la nais-  
sance de **Sienna**  
le 13/08/2012  
Famille **OLANDA**

La famille **LEFLOT**  
est heureuse  
de vous apprendre  
la naissance  
d' **Apolline**  
le 24/12/2012  
chez  
Cynthia et Thomas



## 2°) Rapport financier :

Le rapport financier de l'association est présenté par Mme Bernard, trésorière de Trisomie 21 Côte d'Or, et par Mme Beaujard, première vice-présidente et trésorière-adjointe de l'association.

Un document de présentation des comptes est distribué au public

En ce qui concerne le **compte propre de l'association**, les explications suivantes sont fournies :

Pour ce qui concerne les recettes :

- ☒ 57 adhésions ont été encaissées en 2012
- ☒ les dons proviennent :
  - de sympathisants, principalement au moment de l'opération « Petits déjeuners »,
  - du partenariat avec le « Bien Public », la mutuelle « Radiance » et le « Mécène »,
  - du Rotary-club de Dijon,
  - de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté,
  - de la SARL Passion Vin
  - de frais de déplacement versés en don,
  - de dons au cours de l'année,
- ☒ il y a eu une subvention de 380 euros de la ville de Dijon ;
- ☒ la recette des ventes (automnales, petits déjeuners)
- ☒ les sorties (neige, groupe de parole, soirée anniversaire des petits-déjeuners)
- ☒ les intérêts 2011 des livrets A et B,

Pour ce qui concerne les dépenses :

- ☒ l'adhésion à Trisomie 21 France et celle au CREAL,
- ☒ les postes « assurances », téléphone et frais postaux,
- ☒ les fournitures administratives comprennent les affiches, photocopies (petits déjeuners pour l'essentiel),
- ☒ le poste « sorties jeunes et familles » inclut la sortie neige, bowling, Disneyland, groupe de parole, Fil O Mène, réunion insertion jeunes). Cependant, certaines de ces dépenses sont compensées en recettes,
- ☒ le poste « déplacements – réceptions » comprend les déplacements de la présidente et ceux de Danièle Beaujard mais qui sont reportés en dons, le Grand Déj', les réunions (assemblée générale, petits déjeuners, partenariat), le repas réunion parents de jeunes enfants, soirée du 10ème anniversaire des petits-déjeuners, formation projet associatif, réunions informatiques, conseil des jeunes, journées de Metz, Foulées rotariennes)
- ☒ la documentation : achat de la revue Trisomie 21
- ☒ les achats de matières, fournitures et prestations,
- ☒ l'équipement : ordinateurs, logiciels, imprimante, cartouches, banderole T21, clés local
- ☒ le don à Trisomie 21 recherche s'est élevé à 500 euros ;
- ☒ le poste divers regroupe des achats de fleurs et cadeau
- ☒ un virement a été fait pour alimenter le compte « Insertion »

En ce qui concerne le **compte insertion de l'association**, les explications suivantes sont fournies :

En ce qui concerne les recettes :

- ☒ intérêts 2011 du compte sur livret,
- ☒ une prestation de formation a été effectuée au CHU pour 300 euros, ainsi qu'une participation à la journée du handicap pour 100 euros.
- ☒ il y a eu 7 cotisations au service insertion, pour 1 050 euros,
- ☒ pour les salaires et charges nous avons reçu : 5493,39 euros au titre de l'emploi tremplin qui est à présent terminé et 5250 euros à celui de la pérennisation de l'emploi tremplin.
- ☒ l'UNIFAF nous a remboursé des frais de formation,
- ☒ le compte général a alimenté le compte insertion de 19000 €



En ce qui concerne les dépenses :

- ⊗ les frais pour le local (EDF, eau, taxe d'enlèvement des ordures ménagères...)
- ⊗ l'équipement (imprimante)
- ⊗ les fournitures
- ⊗ les téléphones fixe et mobile, et Internet
- ⊗ les salaires et charges
- ⊗ les frais de formation
- ⊗ frais de déplacement d'Anne-Laure Camelot
- ⊗ divers : médecine du travail

Pour 2012, la différence entre les ressources propres au service insertion et ses dépenses est de 19721,37 €

Les comptes ont été examinés par M. Bon, censeur du collège « parents » et par Mme Chatelet, censeur du collège « personnes qualifiées », le 16 janvier 2013. ils ont pu avoir accès à tous les comptes. Ils ont pu constater l'existence de tous les justificatifs, aussi bien en recette qu'en dépense. Ils ont pu constater la parfaite régularité des dépenses, qui entrent toutes dans l'objet de l'association. Le procès-verbal de l'examen des comptes, signé par elles, est lu à l'assemblée générale par M. Bon (pièce annexe n° 7). Il conclut en recommandant à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'association.

Le rapport financier est alors soumis à l'approbation de l'assemblée générale, et adopté à l'unanimité des votants, à mains levées.

### **3°) Election des censeurs :**

A l'unanimité, les membres présents ou représentés réélisent M. Bon et Mme Chatelet dans les fonctions de censeur, le premier au titre du collège « parents », la seconde au titre du collège « personnes qualifiées ».

### **4°) Elections en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration :**

Dans le collège « parents », deux sièges sont à pourvoir, ceux de Mmes Danièle Beaujard et Michèle Bernard, qui se représentent. Un siège est en outre vacant pour une durée de deux ans.

Dans le collège « personnes qualifiées », trois sièges sont à pourvoir : celui de Mme Dominique Marion-Misserey et deux autres sièges sont vacants, l'un étant à pourvoir pour un mandat de trois ans, l'autre pour un mandat de deux ans.

Mme Elise Von Gunten se présente pour le siège à pourvoir pour trois ans.

Trois assesseurs ont été désignés par les membres présents, parmi les personnes qui ne sont ni candidates, ni parentes ou alliées à un candidat. Il s'agit :

- premier assesseur : Mme Florence Prétet ;
- deuxième assesseur : Mme Jacqueline Marchal ;
- troisième assesseur : M.Gérard Mourangeou

Sont proclamées élues les personnes suivantes :

Collège « parents » : Mmes Danièle Beaujard et Michèle Bernard.

Collège « personnes qualifiées » : Mmes Dominique Marion-Misserey et Elise Von Gunten.

### **5°) Présentation du projet associatif :**

La présentation du projet associatif a été intéressante. Cela a permis de se rendre compte que les valeurs de notre association - la présence de la personne porteuse de trisomie 21 au cœur de notre dispositif - est toujours là. Cela a mis aussi en évidence que nous étions bien structurés. L'élaboration du projet a été l'occasion d'une recherche dans le passé et a apporté un regard extérieur : ce fut très intéressant. Ce projet nous servira : il pourra être distribué à l'extérieur, aux familles, aux professionnels (entreprises, partenariats – buralistes, etc...).

En suite de quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance et invite les participants à partager la galette et prendre le verre de l'amitié.



## Echos du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 février 2012

### Election des membres du bureau :

A la suite du renouvellement partiel des membres du conseil d'administration, il a été procédé à une nouvelle élection du bureau.

### Fonctionnement des commissions :

- La commission « Insertion professionnelle » comprend : Geneviève Zimmer, Danièle et Patrice Beaujard, Bernadette Nimeskern ; elle se réunit 1 fois par an.

- La commission « Hébergement », qui avait une appellation inadéquate, devient la commission « Habitat ».

Elle est composée d'Elisabeth Leflot, Marie-Pierre Mutin, Dominique Marion-Misserey, Jacqueline Marchal, Marie-Claire Mopty, Florence Prétet, Bernadette Nimeskern et Geneviève Zimmer.

- La commission « Petits déjeuners » comprend : Anne-Marie Bourdillat, Jacky Bouret, Francine et Jean-Claude Leclerc, Florence Prétet, Alfred et Corentin Zimmer, Colette Marchand, Séverine Contant. Florence Prétet représentera le conseil d'administration aux réunions de la commission « Petits déjeuners » ; très active, cette commission a déjà recommencé à fonctionner. La Journée des petits déjeuners sera le 3<sup>ème</sup> dimanche de novembre (17 novembre). Le gymnase est déjà retenu sur 3 jours, grâce à la mairie de Neuilly.

- La commission « Festivités » comprend : Marie-Pierre Mutin et Martine Caisey. D'autres volontaires sont recherchés.

- La commission « parents de jeunes enfants » ne fonctionne pas beaucoup, malgré la mise en place d'un forum mais il y a peu d'échanges. Le responsable de la commission est M. Mourangeou.

### Reconnaissance des savoir-faire professionnels :

« La vocation du dispositif est de proposer, aux personnes n'ayant pas les pré-requis pour accéder aux systèmes traditionnels de validation des acquis de l'expérience, le moyen d'évoluer grâce à une reconnaissance attestée par un jury compétent composé d'un professionnel du secteur d'activité concerné et d'un encadrant.

Anne-Laure Camelot a été formée pour être référente.

L'an dernier, la validation pour un des adultes a été offerte car Anne-Laure avait été référente à de nombreuses reprises, mais à partir de maintenant, elle coûtera 388 euros par candidat. Si nous obtenons un financement conséquent propre au service, alors nous pourrions financer tout ou partie de la validation, en attendant le coût reste à la charge du candidat.

## Echos du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 31 mai 2013

### Réunion de parents de jeunes enfants :

Le 4 mai dernier, a eu lieu la réunion de parents de jeunes enfants.

D'ordinaire, nous faisons appel à des bénévoles pour jouer les baby-sitter avec les jeunes enfants porteurs de trisomie 21 et leurs frères et sœurs, mais cette année les étudiants n'étaient pas disponibles ... ce qui fait qu'un appel a été lancé aux parents (de plus grands) de l'association ! Et cette solution de « rechange » s'est avérée être excessivement positive, devenant un moment d'échange privilégié entre parents de jeunes enfants porteurs de trisomie 21 et parents d'adolescents ou adultes porteurs de trisomie 21, à tel point que cette solution sera reconduite pour les prochaines réunions.

Par ailleurs, comme il y avait un certain nombre de frères et sœurs, Lorraine Joly, psychologue au CHU, leur a fait une petite réunion spécifique qui a été bien appréciée. Des parents de jeunes enfants porteurs de trisomie 21 qui étaient venus sans leurs autres enfants ont de ce fait prévu de les amener la prochaine fois.

Des parents de jeunes enfants songent à s'investir au conseil d'administration. Il serait en effet très bénéfique qu'ils y fassent leur entrée car actuellement la plus jeune porteuse de trisomie « représentée » a 11 ans, or même si les autres parents sont attentifs aux besoins et problèmes des plus jeunes, ils ne sont pas les mieux à même d'agir ...

### BUREAU 2013

Présidente : Geneviève ZIMMER  
1ère Vice-Présidente et trésorière  
du service insertion:

Danièle BEAUJARD

2nde Vice-Présidente : Florence  
PRETET

Trésorière : Michèle BERNARD

Secrétaire : Patrice BEAUJARD





## Foulées rotariennes



Comme chaque année, TRISOMIE 21 Côte d'Or, avec son désormais célèbre maillot turquoise a participé aux foulées rotariennes.

Pour cette seizième édition, nous avons pris 14 inscriptions.

C'est dans la bonne humeur que chacun a pris le départ, pour une marche de 6,7 kms ou une course de 10,5 kms. Il faut dire que le temps peu clément



les jours précédents s'est ravisé ce dimanche 5 mai, ce qui était quand même plus sympa pour arpenter la combe à la serpent.

Nous n'avons pas été oublié lors de la remise des récompenses, puisqu'à la grande joie des jeunes, l'association a reçu 2 coupes.



*Rassemblement avant le départ !*

*Maël, fin prêt sur la ligne de départ est arrivé dans les 10 premiers !*



## Trampoline

**Triplé pour Adrien à la finale du championnat de France** de trampoline à Niort, Thomas 2ème, Baptiste 4ème et Pierre-Yves 5ème.

## DFCO

Nous avons été invité par le DFCO à une visite du centre et à une séance d'entraînement des joueurs ...

Si assez peu de jeunes de l'association ont répondu présent ce n'est pas du tout par manque d'intérêt ( il y existe des supporters fidèles), mais parce beaucoup sont au travail le mercredi matin. Dommage !

Ceux qui ont profité de ce moment privilégié sont rentrés enchantés.



## INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

### **Un nouveau contrat d'intégration professionnelle en milieu ordinaire.**

Bientôt 5 ans de CDI (Contrat à Durée Indéterminée) pour **Guillaume** chez Quick à Chenôve ...

Plus de 2 ans de CUI (Contrat Unique d'Insertion) pour **Pierre-Yves** au CHU ...

Et depuis début avril 2013, **Xavier**, qui était en stage depuis un an au laboratoire du CHU, (*voir article ci-contre*) a été embauché en CUI.

L'intégration professionnelle en milieu ordinaire aurait donc enfin «le vent en poupe» !

Les capacités et qualités des personnes en situation de handicap commencent enfin à être reconnues, même si la phase d'appropriation n'est pas toujours immédiate pour les équipes, qui peuvent parfois avoir besoin d'un peu de temps pour comprendre et mieux appréhender la différence, quoique celle-ci, aux dires de plusieurs tuteurs, finisse pas s'oublier ... la plupart du temps.

Du point de vue des personnes intégrées, le bénéfice est lui aussi bien réel :

Le bénéfice est déjà patent dans les situations de stages : confiance accrue et augmentation de l'autonomie

Mais, il prend toute sa dimension avec la signature d'un contrat de travail qui « transforme l'essai » et fait passer de l' « amateur » au professionnel : une vraie reconnaissance de la société à leur égard.

### **Nouvelles reconnaissances des savoir-faire professionnels.**

**Alexandre** qui est en stage à Carrefour Market de Nuit Saint Georges depuis 8 mois, a validé 2 compétences le 1er mars 2013 : la palettisation et le filmage. Sa remise des diplômes a eu lieu le 05/04/013 à l'AFPA de Quétigny.

L'année prochaine, il espère une nouvelle RSFP sur la mise en rayon.

### **Stages**

**Baptiste, Thomas et Augustin** sont tous trois en stage ou/et en formation permettant d'intégrer un nouveau stage.

### **Financement de notre service d'intégration professionnelle**

Le travail effectué par le service d'intégration professionnelle de notre association nous rend légitimes pour recevoir des aides à l'insertion des personnes handicapées.

Jusqu'à l'année dernière c'est la DIRECCTE (Direction du Travail) qui décidait de l'attribution de ces aides aux associations. A partir de 2013, c'est à l' AGEFIPH, organisme qui collecte les sommes versées par les entreprises qui ne satisfont pas à l'obligation d'emploi des personnes handicapées, qu'il revient de donner un accord de principe aux associations, permettant aux entreprises qui le souhaitent de verser 10% des sommes qu'elles doivent à l'AGEFIPH, directement à ces associations.

Pour l'instant nous avons instruit un dossier auprès de l'AGEFIPH Bourgogne qui nous a renvoyé vers l'AGEFIPH National. Affaire à suivre !

Outre la reconnaissance que cela impliquerait, cette éligibilité nous permettrait naturellement de pérenniser le service.



## Intégration professionnelle

de trois jeunes porteurs de trisomie 21  
au sein du CHU



Le CHU a tenté l'expérience... et ça marche ! Une démarche humaine et solidaire en cohérence avec la volonté de responsabilité sociétale de l'établissement, dans laquelle peu osent encore se lancer. Lorsque la différence devient une richesse dans la découverte de l'autre : voici les portraits de chacun de ces jeunes...



**Pierre-Yves, 24 ans,**

bénéficie d'un Contrat d'aide à l'emploi (CAE) à la cuisine de Bocage Central depuis 2 ans. Si vous mangez au self, vous connaissez Pierre-Yves ! Il est chargé de remplir les vitrines et sert quelquefois à l'assiette. Il travaille également sur la chaîne de conditionnement des plateaux repas. Un suivi régulier est assuré par Anne-Laure Camelot, Chargée d'accompagnement professionnel au sein de l'association Trisomie 21 Côte d'Or.

Si les débuts lui ont semblé difficiles car tout allait très vite, il a acquis aisance et rapidité au fil des mois. Ses tuteurs, Fabrice Bérard, ainsi que Gérald Martenot et David Apert, l'ont amené à accomplir des tâches diverses et variées. Ainsi, il se réadapte en

permanence et ne tombe pas dans la routine. Le but est de le rendre le plus autonome possible. Aujourd'hui, « Pierrot », comme tout le monde l'appelle, se sent très à l'aise et connaît les lieux par cœur. « Il se sent tellement bien qu'il a du mal à partir » nous dit son tuteur, « et il n'aime pas trop se faire disputer, alors après il boude ! ». En effet, il faut savoir être patient et faire preuve de pédagogie, car c'est un accompagnement quotidien. Mais cela n'empêche pas les taquineries et les plaisanteries ! Bien intégré, Pierre-Yves a fait d'énormes progrès. Ses parents constatent cette évolution et apprécient qu'il travaille en milieu « ordinaire ». Bravo et merci à toute l'équipe de l'office relais de Bocage Central qui a su faire abstraction du handicap en valorisant la compétence. Et Fabrice Bérard conclut qu'à travers cette belle relation, tous vivent une expérience riche et humaine.



**Anais, 25 ans,**

effectue des stages par intermittence à la blanchisserie. Elle est formée par l'ESAT Acodège de Marsannay-la-Côte. Timide et réservée, elle s'est cependant très vite adaptée. Si l'équipe appréhendait quelque peu son arrivée, Anais s'est rapidement intégrée et tous ses collègues apprécient sa présence.

Sa difficulté est de ne rien oublier car elle

a des coupures d'environ un mois entre chaque période de stage, mais elle retrouve vite ses habitudes dès qu'elle réintègre la blanchisserie. Anais touche un peu à tout, elle aime quand c'est varié et se lasse lorsque les tâches sont trop répétitives. Elle est très demandeuse de travail supplémentaire et curieuse d'apprendre. Ses collègues lui reconnaissent de nombreuses qualités, comme son dynamisme et son autonomie dans les tâches qui lui sont confiées. Anais est aussi très blagueuse ! Son intégration au sein de la blanchisserie lui a permis de faire d'énormes progrès : elle s'exprime avec plus d'aisance et son vocabulaire s'est enrichi.

Toute l'équipe montre un fort enthousiasme pour cette jeune stagiaire qui est à la fois efficace et attachante. Mme Vadam, la responsable, décrit cette expérience comme une belle aventure : « c'est une vraie relation qui s'est installée, une réelle amitié ». D'ailleurs, lorsqu'Anais n'est pas en stage, elle « inonde » ses collègues de SMS. Elle souhaite garder ce précieux contact ...

Un grand merci à chacun des professionnels engagés dans cette action !

Nadine GUERRIN  
Correspondante handicap

Agathe LETOUZEY  
Stagiaire  
Direction de la communication

**Xavier, 27 ans,**



est stagiaire au PTB depuis un an. Lui aussi bénéficie d'un accompagnement par Anne-Laure Camelot. Sa mission consiste à livrer des colis dans tous les secteurs du laboratoire. Au début, une signalétique murale spécifique lui a permis de se repérer dans ce bâtiment. Maintenant, il connaît parfaitement les lieux et n'a plus besoin de fléchage. Et si toutefois il se perd, il n'hésite pas à demander son chemin. Xavier a rapidement été demandeur de travail supplémentaire : dans un premier temps il ne livrait que deux secteurs, puis son champ d'action s'est élargi.

Petite anecdote : il a appris à ouvrir les portes aux dames... car dans un univers majoritairement féminin, l'apprentissage de la galanterie est de rigueur !

Son tuteur, David Monin, constate qu'il a considérablement gagné en autonomie ; ses collègues lui font maintenant pleinement confiance. Xavier connaît tout le monde et tout le monde le connaît. Son intégration au sein d'une équipe soudée est une réussite. Maryline Rougier et Florence Maréchal, cadres de santé, constatent une grande bienveillance à son égard : « C'est une belle aventure humaine, enrichissante pour tous. Il est très important d'accepter la différence ».

Le rêve de Xavier serait maintenant de devenir salarié et de prendre un appartement, car comme tous les jeunes, il a soif d'autonomie et d'indépendance !

## L'AUTODETERMINATION et les personnes porteuses de trisomie 21.

### Se situer dans la démarche de l'autodétermination et contribuer à l'évolution de l'environnement proche de la personne porteuse de trisomie 21

Lise LEMOINE, psychologue et Docteure en psychologie

Une formation (de 14 heures) à destination des familles (10 personnes y ont participé) dispensée par TRISOMIE France a eu lieu à Dijon les 8 et 9 mars 2013 à Dijon.

*Quelques morceaux choisis de l'exposé théorique sont rapportés ci-dessous ... mais ne remplaceront pas la présence à cette session de formation puisqu'une partie a été consacrée à l'analyse des situations à partir des expériences des participants et à des études de cas à partir de situations fictives ...*

Objectif de la formation : contribuer à la construction de situations favorables au développement de conduites « autodéterminées » chez les personnes porteuses de trisomie 21, dans les situations de la vie courante.

« Le mot « autodétermination » ... désigne la possibilité pour un individu de **choisir librement** sa conduite et ses opinions, **hors de toute pression** extérieure.

Les **activités courantes** (ou le **rôle social valorisé**) de la personne dépendent de son contexte socioculturel selon ses caractéristiques (l'âge, le sexe, l'identité socioculturelle, etc.). Elles assurent la **survie** et l'**épanouissement** d'une personne tout au long de son existence.

La qualité de cette participation sociale de la personne est le résultat de l'**interaction** entre les **caractéristiques** de cette **personne** et les caractéristiques de son **contexte de vie**. Cette **qualité** de la **participation** ne peut être réduite uniquement aux facteurs personnels ou aux facteurs environnementaux séparément. Elle **dépend** des **choix** des personnes et des **possibilités offertes** et valorisées par le contexte de vie.

Autodétermination = possibilité de choisir, **libéré** des **influences** et des interférences externes **exagérées**, autrement dit avec une influence inévitable, mais dont le degré est admissible. La personne **agit** avec **intentionnalité** pour orienter ses éléments de vie, son avenir, son existence comme elle le **souhaiterait**.

**Collaboration** (co-élaboration, co-construction) **en opposition à soumission**

L'**autodétermination** est **certainement relative** : exigences / besoins et envies / désirs doivent composer avec contraintes et influences externes.

Les 3 facteurs inhérents à l'autodétermination sont :

- les **capacités individuelles** (évoluant avec le développement de la personne et les apprentissages),
- les **opportunités** liées à l'environnement
- et les **soutiens et adaptations**.

Les 4 COMPOSANTES de l'autodétermination sont :

- ✕ L'**autonomie** (Choix, Relative indépendance)
- > Habileté, **capacité à choisir et agir**
- > Processus qui demande développement et évolution (vie quotidienne, sociale, scolaire et professionnelle)



-> **Ne pas être soumis mais savoir demander de l'aide**

= Notion d'autonomie relative : « Prise de risque » en vue de l'acquisition progressive de comportements de sécurité, Interdépendance entre les partenaires sociaux et non pas autonomie absolue

▫ L'autorégulation (« Pouvoir de décision » Lieu de contrôle, Auto-efficacité)

- établir et planifier des objectifs ou des moyens de résoudre un problème

- résoudre des problèmes et prendre des décisions en conséquence

- gérer ses émotions , **faire preuve de contrôle**

- ajuster ses stratégies en fonction des situations rencontrées, **faire preuve d'adaptation**

▫ L'empowerment psychologique (Gestion de soi, Planification , Résolution de problèmes)

**Sentir que l'on a un contrôle sur les événements de sa vie + les habiletés nécessaires pour réussir une tâche + la capacité à anticiper les conséquences de ses actes.**

▫ L'autoréalisation (Conscience de soi, Compréhension de soi)

Connaissance des ses caractéristiques personnelles (défauts et qualités, goûts, forces et faiblesses, envies) mais également des facteurs environnementaux qui les influencent

L'autodétermination est influencée par :

→ le développement de la personne (compétences, capacités, apprentissages) dès la petite enfance et tout au long de sa vie (**à tout âge, il y a des possibilités de développement**) ;

→ l'environnement qui offre des occasions de vivre de nouvelles expériences...

Le MODÈLE ÉCOLOGIQUE de l'autodétermination

Individu = le plus petit système dans lequel se développe l'autodétermination, à l'intérieur de 4 systèmes croissant en taille.

Le microsystème : c'est le contexte immédiat dans lequel l'individu se développe : contexte familial, scolaire, de travail, entourage proche, contexte de loisir, contexte dans lequel la personne évolue au quotidien. C'est celui qui a le plus d'influence sur la personne puisqu'il s'agit de toutes les personnes proches. Il se développe dès la prime enfance. C'est en son sein que se pose l'importance de la prise de risque. La famille est donc le premier micro-système.

Le mésosystème : ce sont les liens entre deux ou plusieurs micro-systèmes, par exemple entre la famille et l'école, entre la famille et le travail, entre la famille et les professionnels. Les influences sont d'autant plus importantes que les relations entre les différents partenaires des microsystèmes sont bonnes et cohérentes ; si non, l'autodétermination est limitée, tout du moins non favorisée.

L'exosystème : ce sont les contextes et règles, qui ont une influence sur les relations dans le mésosystème et donc le microsystème et par conséquent sur l'individu.

Le macrosystème : il s'agit de la société en général avec les différents cadres qui en découlent : législatif, politique ; l'ensemble des schémas institutionnels et idéologiques, ainsi que de ses valeurs et attitudes à respecter.

Chacun des systèmes interagit et est sujet à des influences réciproques.



## INFOS



### Partir en vacances avec son enfant en situation de handicap

Famille particulière cherche vacances ordinaires !

#### Les séjours familiaux

Vous souhaitez partir en vacances en famille, avec votre enfant en situation de handicap, dans un environnement entièrement adapté à vos besoins, sans aucune formalité et préparation, tout en restant indépendant et libre de votre organisation... Le réseau Passerelles vous propose sa formule de SEJOUR FAMILIAL au sein de Villages de Vacances, de résidences ou de campings. Sur chaque site, 4 hébergements sont réservés aux familles ayant un enfant en situation de handicap, pour une durée de 1 à 4 semaines. Sur place, une équipe, composée d'une éducatrice spécialisée et de deux à trois animateurs, est à votre disposition, tout au long de votre séjour, pour : assurer un accueil de votre enfant handicapé ou de l'ensemble de la fratrie, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, au sein du club enfants ou dans un espace dédié, en fonction de vos besoins vous accompagner, si besoin, dans des activités extérieures (plage, randonnée, visite...) vous apporter une aide dans la vie quotidienne (aide aux levers et couchers, prise en charge des enfants sur le temps du repas, garde des enfants en soirée dans votre hébergement...)

#### Les séjours à la carte

Vous souhaitez être accompagné dans la préparation de vos vacances en famille : trouver un hébergement adapté à vos besoins, organiser des temps d'accueil et de prise en charge de votre enfant handicapé ou de l'ensemble de la fratrie au sein du club enfant ou d'un centre de loisirs de proximité, organiser les temps de soins médicaux de votre enfant... L'équipe du réseau Passerelles est à votre disposition, tout au long de l'année, pour vous accompagner dans la préparation de votre séjour et ses modalités de financement.

Pour être accompagné dans le cadre d'un projet de vacances en famille,  
Contactez notre équipe du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00  
par téléphone 0 820 820 526  
par mail [contact@reseau-passerelles.org](mailto:contact@reseau-passerelles.org)  
Consultez notre site internet : <http://www.reseau-passerelles.org/>

### Des lunettes spécifiques

Dépositaire exclusif de montures US répondant parfaitement aux besoins spécifiques des enfants porteurs d'une trisomie 21, fruits de la collaboration d'une spécialiste de l'optique et de la maman d'Erin.

Le design spécial place le « pont » (la partie métallique qui relie les 2 verres) beaucoup plus bas.

Les branches ont également été travaillées car le tenon est placé plus bas ce qui stabilise mieux la monture ... Les branches faites en titane ont une charnière exclusive 180° haute résistance.

Les montures sont fournies avec un clip solaire catégorie 3 qui permet d'avoir une protection solaire optimale.

Les montures « Erin's World » sont visibles sur le site <http://speca4us.com>

Parce que votre enfant est unique, ses lunettes doivent lui être parfaitement adaptées, nous sommes là pour vous.

OPTICIEN Centre de Vision EYE-SEE  
312 Route de Bouillargues  
30129 MANDUEL  
Téléphone : 04 66 204 204  
Email : [manduel@eye-see.fr](mailto:manduel@eye-see.fr)

### Gestion d'agenda et GPS adapté pour les personnes déficientes !

Il s'agit d'une gestion d'agenda combinée à un GPS. Ainsi Eléonore partage-t-elle son agenda avec un réseau d'accompagnants personnalisé (sa famille, l'entreprise pour qui elle travaille, ses thérapeutes ainsi que ses amis). Chaque accompagnant peut proposer des rendez-vous et poster des informations concernant Eléonore de façon à tisser un environnement sécurisé qui n'est pas un empêchement à son autonomie, bien au contraire. En fonction du degré d'importance, l'accompagné choisira d'envoyer un SMS, une notification ou un mail. En cas de problème, l'un des accompagnants peut activer la notification « je prends en charge ». Pour tout nouveau rendez-vous, Eléonore reçoit une invitation qui, si elle l'accepte, sera automatiquement intégrée à son agenda. Le moment venu, une alerte s'active 15 à 20 minutes avant. Eléonore va pouvoir cliquer sur « J'y vais » et son parcours va automatiquement s'afficher sur son téléphone avec la durée du trajet.

La lettre de la fondation Jérôme Lejeune n° 80  
décembre 2012 p 9





**Consultation de dépistage  
et de prévention bucco-dentaire  
pour enfants, adolescents  
et adultes handicapés.**

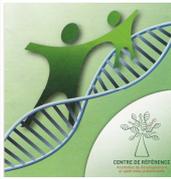
Pour prendre rendez-vous (la consultation a lieu tous les vendredis matin) ou pour tout renseignement, téléphoner au :

**Service d'odontologie** de l'Hôpital Général  
3 rue du Faubourg Raines  
21000 DIJON  
Tél : **03 80 29 56 06**

**Centre de Référence  
« Maladies Rares »**

**Consultation Trisomie 21**  
Pédiatre-Neuropédiatre :  
(Également ouvert aux adultes)

**Docteur Alice MASUREL-PAULET**



Centre de Génétique  
CHU de **DIJON**  
Hôpital d'enfants  
RV au **03 80 29 53 13**



**Prochains  
Conseils  
d'Administration**

Sachez que **même sans être membre du conseil d'administration, tout adhérent peut demander à assister à ses séances**, pour en savoir plus que les "échos du CA" ou/et pour **émettre des propositions, exposer un problème...**

Les prochaines séances se tiendront à la maison des associations les **vendredi 20 septembre et 6 décembre 2013 à 20h30.**

**Marjorie CRUZ, Ostéopathe D.O**

le 4ème samedi après midi de chaque mois,  
le 29/6, le 31/8  
puis à la rentrée  
les 26/10, 23/11 et 21/12

au local 111 rue d'Auxonne  
à Dijon



Gratuit mais sur RV  
à 14h, 15h ou 16h

Téléphoner une semaine à l'avance  
au 06.32.93.15.26

**Pique-nique à Plombières les Dijon**  
le 15 septembre 2013



Mise en commun  
de vos spécialités culinaires

Boissons offertes  
par l'association

Les buralistes seront nos invités.

**17 novembre 2013**

**JOURNÉE  
DE LA TRISOMIE 21**

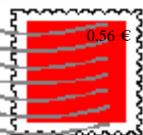
**Opération  
petits déjeuners  
et partenariat  
avec les buralistes**



Si vous voulez recevoir  
**L'ENVOL en couleurs**  
dans votre boîte ... mail !,  
il suffit de le demander par mail  
(ainsi pas d'erreur d'adresse)  
à [daniele.beaujard@orange.fr](mailto:daniele.beaujard@orange.fr)  
et vous le recevrez en format pdf



**Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE**  
n'oubliez pas de nous donner  
**VOS NOUVELLES COORDONNEES**  
cela vous permettra de rester informés...




## Pour éviter la queue à Disneyland, certains américains n'hésitent pas à exploiter des handicapés

Les files d'attente à DisneyLand sont interminables, parfois plus de 3 heures pour UNE attraction et nos bambins ne tiennent plus en place. On a l'impression de perdre son temps à attendre... Des américains sans scrupules ont trouvé la solution et font appel à des handicapés...

A **Disney World**, il existe déjà des "FastPass" pour éviter de faire la queue mais là encore, on doit attendre quelques dizaines de minutes par attraction alors que les handicapés n'ont pas ce genre d'attente puisqu'ils passent en priorité. C'est en partant de ce constat que **Ryan Clement** aidé de sa petite amie handicapée **Jacie Christiano** a eu l'idée de créer sa petite entreprise pour proposer ces contournements de files d'attente...

Pour environ 100 euros par heure (jusqu'à 1000 euros pour 8 heures), vous allez pouvoir louer les services d'un handicapé afin d'éviter l'attente... Les "FastPass" coûtent plus cher, cela peut monter à 350€ avec un guide, et le service "moins bon" qu'avec un handicapé, une mère raconte : "Ma fille a attendu 1 minute pour aller à l'attraction "It's a Small World" alors que les autres enfants ont attendu 2h30 !", toujours selon cette mère : 1% des visiteurs du parc utiliserait ce service. Ce marché noir a été révélé dans le livre "Primates of Park Avenue" de l'anthropologue **Wednesday Martin** et il reste pour l'instant très confidentiel puisqu'il faut avoir un parrain pour avoir le droit de louer un handicapé.

Une méthode certes, intelligente mais sans scrupules et qui met au placard l'éthique... Que pensez-vous de ces gens prêt à tout pour ne pas attendre ?

Daily Geek Show newsletter

**Remplacez la cupidité par l'amour et tout sera à sa place.** Indira Gandhi

**Il n'est jamais trop tard pour cotiser...**  
... plus nous serons **nombreux** et plus nous pourrions être **efficaces** !



Un reçu fiscal sera délivré à partir de 10 €

**Si vous souhaitez rejoindre notre association**

- en tant qu'**adhérent**, il vous en coûtera : 40 Euros
- en tant qu'**adhérent, conjoint d'un adhérent** : 25 Euros
- en tant que **sympathisant** : à partir de 10 Euros ...

**TRISOMIE 21 Côte d'Or** est éligible au bénéfice des réductions d'impôt : 66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% du revenu net global.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de TRISOMIE 21 Côte d'Or et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'Or, Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON



L'ENVOL : Danièle BEAUJARD (daniele.beaujard@orange.fr) et Geneviève ZIMMER (zimmer.genevieve@gmail.com). Impression : Dominique NIMESKERN  
Parution : 2 fois par an.